

Responsabilité sociale des journalistes santé et médiatisation de la lèpre en Côte d'Ivoire

Kouadio Joël-Henri Gilles **ALOKO-N'GUESSAN**
Université Félix Houphouët-Boigny
Département de Communication
alokojoel@yahoo.fr

Abibata **DRAME**
Université Félix Houphouët-Boigny
Département de Communication
drameo2015@gmail.com

Résumé

La Côte d'Ivoire présente l'une des plus fortes morbidités associées à la lèpre au monde (OMS, 2016). Les journalistes santé de ce pays qui auraient pu aider à médiatiser la lutte contre cette maladie du fait de leur responsabilité sociale semblent s'en désintéresser. Notre étude vise donc à comprendre l'action des journalistes santé dans la médiatisation de la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire. Elle est articulée autour de la question suivante : Comment les journalistes santé œuvrent-ils à la médiatisation de la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire ?

Mots-clés : Responsabilité sociale, journalistes santé, médias, lèpre, Côte d'Ivoire

Abstract

Côte d'Ivoire has one of the highest morbidities associated with leprosy in the world (WHO, 2016). The health journalists in this country who could have helped to publicize the fight against this disease because of their social responsibility seem to be disinterested. Our study therefore aims to understand the action of health journalists in the media coverage of the fight against leprosy in Côte d'Ivoire. It is structured around the following question: How do health journalists work to publicize the fight against leprosy in Ivory Coast ?

Keywords : Social responsibility, health journalists, media, leprosy, Côte d'Ivoire

Introduction

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit les Maladies Tropicales Négligées (MTN) comme un ensemble de 20 pathologies¹ causées par différents agents pathogènes et sévissant surtout dans des régions tropicales (OMS, 2023). Ces pathologies sont liées au mauvais assainissement du cadre de vie et apparaissent généralement dans les régions pauvres de la planète ayant un accès difficile à l'eau potable (Speakupfrica, 2022). À l'échelle mondiale, ces maladies impactent négativement les processus de développement et leur éradication constitue une priorité sanitaire. Ainsi, l'Objectif de Développement Durable 3.3 vise-t-il « D'ici à 2030, mettre fin [...] aux maladies tropicales négligées... » (Nations Unies [UN], 2017). La communication constitue un volet prioritaire dans la lutte contre les MTN dans le monde. À cet effet, l'OMS (2017) estime que les journalistes doivent pleinement être intégrés aux actions de lutte contre les MTN. En effet, ces derniers constituent un maillon essentiel dans la circulation des informations sanitaires destinées aux populations dans le cadre de la lutte contre les MTN.

En Côte d'Ivoire, 12 MTN sont présentes dont la lèpre. La pathologie est encore très endémique dans ce pays (Africanews et Agence France Presses [AFP], 2022) qui compte parmi ceux enregistrant les plus fortes morbidités associées à la lèpre dans le monde (OMS, 2016). Dans ce sens, l'État ivoirien poursuit la lutte contre la lèpre notamment via sa politique de lutte contre les MTN mise en œuvre à travers 5 programmes dont le Programme National d'Élimination de la Lèpre (PNEL). Par ailleurs, un plan Zéro-lèpre en Côte d'Ivoire à l'horizon 2030² a été adopté par les autorités gouvernementales ivoiriennes. À cet effet, la Côte d'Ivoire entend éliminer la maladie dans le pays, interrompre sa transmission et ses conséquences en 2030 (OMS, 2022). Pour ce faire, il importe d'accorder une place particulière aux acteurs des médias ivoiriens puisque le rôle primordial de cette corporation dans le façonnement des normes de santé en Côte d'Ivoire est établi (OMS, 2015). Ainsi, la littérature ivoirienne renferme diverses études sur le traitement journalistique de pathologies telles que la covid-19 (Institut Panos Afrique de l'Ouest, 2020 ; W. Karimu, 2023 ; Media Foundation for West Africa, 2020 ; P. Ibitowa, 2022) ou encore le sida (L. Vidal, 1994).

¹ Ce sont la lèpre, l'ulcère de Buruli ainsi que 18 autres pathologies.

² Ledit plan a été adopté par les autorités publiques ivoiriennes en vue de parvenir à éliminer la lèpre et ses conséquences dans ce pays avant l'année 2030.

À travers cet article, nous entendons donc nous focaliser, dans le cadre de la lutte contre la lèpre, sur le rôle des journalistes santé exerçant leur profession en Côte d'Ivoire. En effet, il incombe particulièrement à ces spécialistes du journalisme dédié à la santé d'œuvrer à la vulgarisation des connaissances sanitaires sur la lèpre dans ce pays. Pourtant, ces derniers semblent ne pas porter un grand intérêt à la médiatisation de la lutte contre la lèpre¹. De ce qui précède, cette étude s'articule autour des questions suivantes : Comment les journalistes santé œuvrent-ils à la médiatisation de la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire ? Quel est leur niveau de connaissance sur la pathologie ? À quelle fréquence diffusent-ils des messages sur la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire dans leur média ? Quelles perceptions ont-ils de la médiatisation de la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire ? Quels critères influencent leur choix de couvrir ou pas la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire dans leur média ? Aussi, la présente recherche vise-t-elle à comprendre l'action des journalistes santé dans la médiatisation de la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire.

La théorie de la responsabilité sociale de la presse de F. S. Sibert, T. Peterson et W. Schramm (1963) constitue le cadre théorique de l'étude. Le concept de responsabilité sociale de la presse prend source dans le rapport de la Commission Hutchins² qui établissait que la propriété d'un média s'accompagnait de l'exigence d'adopter un code moral parce que les médias exercent une certaine influence dans la société. Plus précisément, ce rapport accordait aux médias la caractéristique de canal éducatif par lequel les valeurs sociales devaient être exhaustivement présentées aux populations. Par la suite, F. S. Sibert, T. Peterson et W. Schramm (1963) se sont servis du rapport de la commission Hutchins pour élaborer leur théorie de la responsabilité sociale de la presse. Dans ce sens, ces auteurs se sont appuyés sur les fonctions traditionnellement reconnues à la presse, à savoir :

- Fournir des informations d'ordre politique afin de susciter des débats sur la gestion des affaires publiques ;
- éclairer le public pour renforcer sa capacité à s'auto-administrer ;

¹ Les enquêtes exploratoires effectuées auprès de spécialistes de la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire nous permettent de faire émerger cette piste de recherche. Par ailleurs, nous n'avons retrouvé aucune étude relative au traitement médiatique de la lèpre en Côte d'Ivoire dans la littérature.

² Ce terme est régulièrement employé dans la littérature pour évoquer la Commission sur la liberté de la presse qui fut chargée de mener une étude sur le fonctionnement des médias aux États-Unis entre 1943 et 1947.

- servir de contrepouvoir face aux actions des pouvoirs publics en lançant des alertes lorsque cela s'avère nécessaire ;
- se mettre au service du système économique en constituant le lien entre producteurs de biens et services et consommateurs par le canal de la publicité ;
- divertir le public;
- éviter d'être dépendant d'intérêts particuliers en assurant son autonomie financière.

Cependant, les auteurs estimaient que l'interprétation desdites fonctions par les détenteurs des médias était mauvaise. Par exemple, tout en reconnaissant l'importance du rôle de la presse dans le système économique, ces derniers affirmaient que les propriétaires des médias devaient normalement veiller à ce que la réclame ne dépasse pas les contenus promouvant la démocratie. Or, ils constataient que dans la pratique, les médias ne prenaient pas toujours le soin de respecter cet équilibre indispensable. De ce fait, ils ont placé les obligations des médias envers les citoyens au centre de leur théorie. Ainsi, leur théorie de la responsabilité sociale de la presse part du principe que la liberté de presse des médias s'accompagne d'une responsabilité de fournir aux populations les informations pertinentes afin d'affiner leur regard sur la société à laquelle ils appartiennent (M-E. Carignan, 2018). A cette approche originelle de la théorie de la responsabilité sociale de la presse, il convient d'intégrer les récents développements effectués par F. Borel-Hänni (2015a, 2015b). Ainsi, cet auteur considère que la responsabilité sociale de la presse peut être limitée par le fait qu'une presse se voulant pérenne peut être amenée à prioriser les informations attractives pour son public au détriment de celles réputées d'utilité publique.

Dans cette recherche, nous appliquons la théorie de la responsabilité sociale de la presse au champ de recherche de la communication pour la santé défini par C. Rico de Sotelo et L. Renaud (2007, p. 32) comme « l'étude et l'utilisation de stratégies de communications interpersonnelles, organisationnelles et médiatiques visant à informer et à influencer les décisions individuelles et collectives propices à l'amélioration de la santé » . Aussi, nous estimons à l'instar de P. Dahlgren et H. Sandberg (2007, p. 34) que : « Les médias ont ainsi la responsabilité d'informer les publics sur les risques ou au contraire opportunités qui existent dans leur environnement, et ils doivent les accompagner dans des choix et des situations qui peuvent influencer sur leur santé ».

Dans cette optique, D. Potter (2006) liste des caractéristiques dont doivent disposer les journalistes santé dans le cadre de la

responsabilité sociale qui leur incombe : connaître les sujets de santé importants et couvrir exhaustivement les problèmes sanitaires. Tout en restant attentif à l'approche de F. Borel-Hänni (2015a ; 2015b), nous considérons que les journalistes santé ivoiriens ont la responsabilité de guider les populations de ce pays afin qu'elles soient en mesure d'agir efficacement pour se prémunir de la lèpre.

Pour ce faire, nous avons d'abord entrepris d'identifier le niveau de connaissance de ces journalistes sur la lèpre, ensuite de faire ressortir la fréquence à laquelle ils diffusent des messages sur la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire dans leur média, puis d'identifier leurs perceptions sur la médiatisation de la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire et enfin de déterminer les critères influençant leur choix de couvrir ou pas la lutte contre la lèpre dans leur média.

1. Méthodologie de la recherche

Dans cette recherche, la démarche adoptée pour collecter les données est de type qualitatif. Elle a été mise en œuvre à travers l'usage de la technique de l'entretien semi-directif. Dans ce sens, l'entretien a concerné un échantillon de 10 journalistes santé exerçant dans des médias ivoiriens. Les entretiens se sont déroulés entre le 10 et le 23 septembre 2023. Les différents enquêtés étaient membres de l'association des journalistes scientifiques de Côte d'Ivoire dénommée Médias pour la Science et le Développement (MSD). Pour entrer en contact avec les enquêtés, nous avons préalablement eu des échanges avec le Président et le Vice-Président de MSD¹. A ces derniers, nous avons expliqué que les entretiens avec les journalistes porteraient sur le traitement médiatique d'une thématique de santé en Côte d'Ivoire. Ainsi, nous avons pu obtenir l'aval du Président de MSD qui nous a recommandé plusieurs journalistes santé membres de son association. Notons que nous avons pris soin de ne pas dévoiler aux deux responsables de MSD que nos entretiens porteraient sur les MTN et spécifiquement la lèpre. Cette précaution visait à préserver le caractère spontané des réponses que nous obtiendrons des journalistes santé par la suite. Les entretiens semi-directifs se sont déroulés à distance par le biais du téléphone mobile. Nous admettons que cette forme d'entretien comporte certaines limites notamment l'impossibilité pour l'enquêteur de capter la communication non verbale de l'enquêté. Cependant, M. Bourrier et L. Kimber (2022) mettent bien en avant le fait que l'entretien semi-directif au téléphone est réputé pour sa capacité à faire baisser les

¹ Le Président de MSD est monsieur Mamadou Traoré et le Vice-Président, monsieur Mohamed Compaoré.

barrières émotionnelles susceptibles de s'établir entre enquêteurs et enquêtés. Dans le contexte de cette recherche, cette particularité a retenu notre attention. En effet, nous avons estimé que le fait de tester la connaissance de spécialistes d'un domaine et de mettre à nue des lacunes éventuelles pourrait entraver le bon déroulement d'un entretien semi-directif en présentiel. Cette position est soutenue par S. Héas et P. Regnier (2022) qui estime que l'entretien semi-directif au téléphone est parfaitement adapté aux situations dans lesquelles des enquêtés peuvent être amenés à exprimer des positions qui les dévaloriseraient notamment en relatant des « ratés professionnels ». Pour le traitement des données, nous avons eu recours à l'analyse de contenu thématique. Dans le cadre de la collecte des données, nous avons utilisé un guide d'entretien thématique préalablement élaboré en fonction de notre problématique. Il était composé de deux rubriques : (1) connaissances, perceptions et pratiques des journalistes santé liées à la médiatisation de la lèpre et (2) déterminants de la médiatisation de la lèpre par les journalistes santé.

Tableau : Caractéristiques des enquêtés

Enquêtés	Organes de presse	Supports
1	L'inter	Presse écrite
2	Islam info	Numérique
3	Indépendant	-
4	lavenir.ci	Numérique
5	Radio Yopougon	Radio
6	Radio Treichville	Radio
7	Radio Anyama	Radio
8	Tonus magazine	Numérique
9	Radio soleil+CI	Radio
10	Santé pharmaconsults	Numérique

Source : K. J-H. Aloko-N'guessan et A. Dramé, 2024

2. Résultats

2.1. Connaissances, perceptions et diffusion de messages sanitaires

2.1.1. Connaissances des journalistes santé sur la lèpre

Globalement, il ressort que les enquêtés disposent d'un niveau de connaissance relativement faible sur la lèpre. En effet, la majorité (7 sur 10) d'entre eux n'a pas été en mesure d'apporter des réponses justes à nos questions relatives à l'évaluation de leurs connaissances sur la pathologie. Les verbatims suivants montrent cet état de fait :

« J'avoue que je n'ai pas trop de connaissances sur la lèpre. Je ne suis pas très informé sur la question. Je sais qu'il y a le centre Raoul Follereau qui existe mais je n'ai pas de connaissances approfondies sur la question. Il y a une réelle différence entre ce qui a été fait sur le VIH/SIDA¹ en terme de communication et ce qui se fait sur la lèpre » (enquêté, 2023)

« (...) j'ai des connaissances superficielles sur la maladie » (enquêté, 2023)

« C'est pas une maladie qui est très connue des journalistes spécialistes en santé. Les maladies les plus connues des journalistes en santé sont celles qui sont très visibles ou qui font l'objet d'une grande attention de la part des autorités de la santé. Les épidémies par exemple mais la lèpre n'est pas une pathologie sur laquelle nous sommes très outillés » (enquêté, 2023)

« Moi qui suis journaliste spécialisé en santé, je ne suis pas bien informé sur la lèpre. J'ai un faible niveau de connaissance sur cette maladie alors que je suis censé apporter des informations à la population. Cela est donc problématique... » (enquêté, 2023)

Néanmoins, quelques journalistes disposaient d'un excellent niveau de connaissance sur la maladie :

« Je peux vous dire que la lèpre est une maladie dont les symptômes sont entre autres l'apparition de taches corporelles, l'insensibilité de certaines parties du corps ou encore le rétrécissement des articulations par la suite » (enquêté, 2023)

« La lèpre est une maladie appartenant à la catégorie des MTN cutanées avec des maladies telles que le pian, la gale, l'ulcère de Buruli. J'ai réalisé des reportages sur la maladie. Je sais qu'elle se transmet d'un individu à un autre par un contact rapproché et fréquent avec une personne atteinte de la maladie et qui ne suit pas de traitement... » (enquêté, 2023)

Les résultats ainsi obtenus laissent apparaître l'existence d'un gap entre un groupe de journalistes ayant des connaissances pointues sur la maladie et d'autres n'en disposant que de très peu. En fait, cet écart s'explique par l'expérience acquise par les journalistes ayant antérieurement réalisé des reportages sur la pathologie. Logiquement, ces derniers étaient en mesure de restituer des informations pertinentes sur la pathologie puisqu'ils avaient eu à effectuer un travail de collecte et de traitements de données sur la lèpre. Il importe de relever l'existence d'un préalable à la publicisation des enjeux sanitaires par les journalistes : celui de la recherche personnelle de l'information (D. Potter, 2006). En effet, en sa qualité de spécialiste de la vulgarisation des questions sanitaires,

¹ Le Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH) est responsable du Syndrome d'Immunodéficience Acquise (SIDA) chez les personnes infectées qui ne sont pas efficacement prises en charge sur le plan médical.

le journaliste santé doit être au fait des sujets sanitaires actuels existant dans la zone géographique qu'il couvre. À ce titre, il nous paraît surprenant que la majorité des enquêtés ne présentent pas une meilleure connaissance de la lèpre, une affection classée parmi « les principales pathologies rencontrées en Côte d'Ivoire » (Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique [MSHP], 2021, p. 43).

2.1.2. Perceptions sur la médiatisation de la lèpre et diffusion de messages

Tous les enquêtés s'accordaient sur le fait que la médiatisation de la lèpre restait marginale dans les médias ivoiriens y compris parmi les journalistes santé. Ces derniers l'ont exprimé à travers les termes suivants :

« En Côte d'Ivoire, les journalistes sont vraiment focalisés sur des maladies comme le paludisme mais sur la lèpre, la communication est quasiment inexistante » (enquêté, 2023)

« il faut avouer que la communication sur la lèpre n'est pas une priorité pour les médias en Côte d'Ivoire. Il y a pas de communication en tant que telle sur cette maladie. C'est pas une maladie dont on parle vraiment » (enquêté, 2023)

« Par le passé, des actions de communication étaient faites notamment au niveau de la fondation Raoul Follereau mais depuis un moment, ce sont des choses qui ont été abandonnées et la communication sur la lèpre est quasi inexistante en Côte d'Ivoire. Du fait de l'absence de communication autour de cette maladie, on finit par l'oublier » (enquêté, 2023)

« Il y a de la sensibilisation qui est faite mais on voit rarement des articles sur les MTN dans les journaux et les journalistes n'évoquent pas souvent la lèpre. Ils n'en font pas une priorité » (enquêté, 2023)

Par ailleurs, la majorité des enquêtés (6 sur 10) n'avaient jamais réalisé de reportage sur la lèpre au cours de leur carrière. Des enquêtés déclaraient dans ce sens :

« Je n'ai jamais réalisé de reportage sur la lèpre » (enquêté, 2023)

« Sur la lèpre, personnellement, non... » (enquêté, 2023)

« Non, je n'ai pas encore réalisé d'émission sur la lèpre » (enquêté, 2023)

Néanmoins, une minorité d'enquêtés a affirmé avoir déjà eu à réaliser des communications sur la lèpre :

« Ma radio s'est rendue à Alépé dans le centre pour les malades de la lèpre. À cette occasion, un reportage avait été effectué et diffusé sur la lèpre » (enquêté, 2023)

« Oui, j'ai mené un reportage sur les MTN à manifestation cutanée telles que la lèpre, le pian, les teignes » (enquête, 2023)

Les enquêtés sont bien conscients que la lèpre fait l'objet d'un déficit de visibilité dans les médias ivoiriens. D'ailleurs, certains d'entre eux ont évoqué la notion de priorité qui serait liée à la disposition des journalistes à mettre en avant certaines maladies plutôt que d'autres. À notre sens, l'explication à cet état de fait pourrait encore être trouvée dans les propos antérieurs des enquêtés relatifs à leur savoir sur la lèpre. En effet, il existe un lien important entre la connaissance dont dispose un journaliste sur une thématique donnée et la qualité des communications qu'il est susceptible de produire sur ladite thématique (H. H. Schulte et M. P. Dufresne, 2009). En conséquence, il est donc logique que des journalistes santé conscients de leurs connaissances parcellaires sur la lèpre ne s'inscrivent pas dans une pratique de diffusion de messages sanitaires sur la maladie.

2.2. Déterminants de la couverture médiatique de la lèpre

2.2.1. Médiatisation, journée mondiale de la lèpre et sollicitations d'institutions

Pour les enquêtés, la médiatisation de la lutte contre la lèpre est tributaire de la journée mondiale de lutte contre la lèpre et du souhait de certaines institutions de visibiliser leurs actions contre la maladie. Cet avis était partagé à la fois par les enquêtés ayant réalisé des reportages et ceux n'en ayant jamais effectué. Ainsi, les enquêtés ont affirmé sur l'aspect lié à la journée mondiale de lutte contre la lèpre :

« Quand il s'agit de célébrer la journée mondiale de la lèpre. Il y a des reportages qui sont réalisés et diffusés. Après cette date, c'est le vide en terme de communication » (enquête, 2023)

« Chaque année, en janvier, il y a de l'émulation et des émissions ou reportages sont diffusés sur la lèpre mais c'est juste parce que ce mois est celui dans lequel la journée mondiale de la lutte contre la lèpre est célébrée. Ensuite, plus d'allusion à cette maladie » (enquête, 2023)

« J'ai réalisé deux reportages sur la lèpre dans ma carrière. À chaque fois, c'était à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la lèpre » (enquête, 2023)

À propos du lien entre la couverture médiatique de la lèpre et la sollicitation des journalistes santé par des institutions, des enquêtés se sont ainsi exprimés :

« Par exemple, j'ai couvert la tenue d'un séminaire sur les maladies tropicales négligées qui était organisé à l'Université Félix Houphouët Boigny [suite à l'invitation d'un partenaire] » (enquête, 2023)

« J'ai réalisé un reportage sur la lèpre et d'autres MTN mais c'était sur fonds propres et cela s'explique par le fait que j'ai des partenaires institutionnels qui s'intéressent à ces maladies » (enquête, 2023)

Les résultats obtenus dans cette section mettent en lumière une presse spécialisée en santé qui s'engouffre dans la brèche de l'information sensationnelle. En effet, l'on constate que la minorité de journalistes spécialisés en santé qui ont déjà effectué une couverture médiatique de la lèpre l'ont souvent fait à des occasions telles que la journée mondiale de la lèpre ou encore sur invitation d'institution internationale. Pourtant, une véritable prise de conscience collective en Côte d'Ivoire de la maladie ne sera effective que suite à l'action prolongée et régulière de sensibilisation des acteurs des médias.

2.2.2. Existence d'obstacles à la médiatisation de la lutte contre la lèpre

Aux dires des enquêtés, plusieurs obstacles limitent la médiatisation de la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire. Dans ce sens, ils ont principalement évoqué des facteurs tels que le faible engagement des responsables politiques et sanitaires dans la lutte contre la lèpre ; l'inexistence d'activités de renforcement de capacités des journalistes sur la lèpre ; la difficulté d'accès aux responsables du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la couverture maladie universelle (MSHP) ; l'inexistence d'un cadre d'échanges sur la lèpre entre les journalistes santé et le MSHP et enfin la faible visibilité de la maladie dans les régions urbaines.

Concernant l'engagement des responsables politiques et sanitaires contre la lèpre, les enquêtés ont affirmé :

« Au niveau du ministère, on peut dire que les gens n'accentuent pas la lutte contre la lèpre donc forcément cela influence l'engagement des journalistes en faveur de ces maladies. Cela donne donc à penser que ces maladies ne font pas trop de ravages comme le paludisme par exemple » (enquête, 2023)

« On a l'impression que le ministère lui-même attend la journée mondiale de lutte contre la lèpre pour faire passer des communiqués et donner la position du gouvernement sur cette pathologie. Cela rejailit sur l'intensité de la communication que nous journalistes en santé faisons » (enquête, 2023)

Sur la question de l'inexistence d'activités de renforcement de capacités des journalistes, les enquêtés ont affirmé :

« Il faudrait que des ateliers de formation entre journalistes et acteurs de la lutte contre la lèpre au ministère soient entrepris pour nous former. C'est susceptible de renforcer la communication des journalistes sur la maladie » (enquêté, 2023)

« Il y a nécessité de renforcer les capacités des journalistes sur la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire » (enquêté, 2023)

Les enquêtés ont fait allusion aux difficultés d'accès aux responsables du MSHP en employant les termes suivants :

« La lèpre est une maladie peu connue mais l'accès au ministère de la santé est très difficile. Quand on veut rencontrer un spécialiste, on nous demande de se référer à la hiérarchie et cela fait l'objet d'une très longue procédure. Dans ces conditions, les articles publiés sur la maladie sont souvent plats » (enquêté, 2023)

« Pour mon reportage sur la lèpre, je m'étais adressé à des chercheurs avec lesquels j'ai des affinités. C'est compliqué de prendre contact avec le ministère de la santé » (enquêté, 2023)

En outre, les enquêtés ont fait état de l'inexistence d'un cadre d'échanges entre les journalistes et le MSHP sur la question de la lèpre en ces termes :

« Dans le cadre de la lutte contre les MTN et de la lèpre, j'avoue que je n'ai pas connaissance de l'existence d'un cadre permettant d'échanger entre les journalistes d'une part et le ministère d'autre part » (enquêté, 2023)

« Il n'existe pas de cadre de concertation entre le ministère de la santé et les journalistes santé sur la question de la lèpre. On peine même à trouver des médecins spécialistes de la maladie à qui s'adresser au ministère. Je n'ai jamais vu ou assister à cela pour ma part » (enquêté, 2023)

Pour finir, les enquêtés ont affirmé que le manque de visibilité de la lèpre notamment dans les régions urbaines restreignait sa médiatisation :

« il faut dire que les journalistes spécialisés en santé sont portés sur les épidémies, les maladies qui sont plus visibles et qui font l'actualité. Malheureusement, une maladie comme la lèpre fait l'objet de moins de couverture parce qu'elle est moins visible. Les gens aiment le sensationnel... » (enquêté, 2023)

« Ce sont des maladies que les populations des grandes villes ne rencontrent pas souvent. Elles ne mobilisent donc pas beaucoup de monde pour la communication. Les personnes affectées sont

souvent des personnes vivant dans des régions enclavées et difficiles d'accès » (enquête, 2023)
 « Lorsque l'on évoque la lèpre, beaucoup de personnes à Abidjan s'étonnent que la maladie soit encore présente en Côte d'Ivoire. C'est dire que cette pathologie est méconnue des populations citadines » (enquête, 2023)

Si l'interprétation des précédents résultats montrent que les journalistes santé se départissent de leur responsabilité sociale dans la médiatisation de la lutte contre la lèpre, il s'avère nécessaire de situer cette défaillance dans un contexte systémique. À cet effet, les enquêtés ont fait état de l'existence de nombreux écueils qui sapent d'éventuelles volontés de médiatiser la lutte contre la lèpre. Ils sont globalement matérialisés par une faible implication de la puissance publique. À notre sens, le manque d'engagement dans la lutte contre la lèpre que les journalistes santé perçoivent dans l'action gouvernementale constitue une importante barrière à la mise à l'agenda de cette pathologie. D'ailleurs, H. Romeyer (2015) ne manque pas d'insister sur l'imbrication existant entre les processus de médiatisation de la santé et l'engagement des pouvoirs publics.

3. Discussion

La littérature scientifique comporte certaines recherches sur des thématiques se rapprochant de la nôtre. Il importe donc de comparer les conclusions desdites recherches à celles de cette étude. Ainsi, nos résultats concordent avec ceux de Y. Jaffré (2007) concernant le faible niveau de connaissances des journalistes maliens sur le tabagisme qui constitue un fléau dans ce pays. En outre, H. Romeyer (2015) démontre que l'engagement personnel du président de la République française en faveur de la lutte contre le cancer au cours des années 2000 a engendré une importante couverture médiatique de la pathologie dans ce pays. Nos résultats mettant en avant un lien entre l'engagement des autorités publiques et la médiatisation de la lèpre concordent donc avec ceux de H. Romeyer (2015).

À ce stade de l'étude, il est nécessaire de faire état de certaines limites que renferme cette recherche. D'abord, l'on peut relever le fait que la présente discussion ne comporte aucun résultat d'étude effectuée sur la médiatisation de la lèpre. Ensuite, cette recherche s'est limitée à des enquêtes qualitatives, ce qui restreint une généralisation des résultats obtenus. Concernant la première limite évoquée, il faut noter qu'elle s'explique par le fait que la lèpre souffre globalement d'un faible intérêt des chercheurs, une situation qui réduit fortement la diffusion de connaissances scientifiques sur cette pathologie (E. Cambau, 2023). De plus, la problématique de sa

médiatisation abordée dans cette recherche a limité encore plus les possibilités de retrouver des études identiques. Néanmoins, les résultats que nous avons obtenus ont été comparés à ceux d'études relativement similaires. À propos du caractère essentiellement qualitatif des résultats de l'étude, nous avons fait le choix de favoriser la compréhension du phénomène étudié à travers une étude qualitative. Au vu du manque criard de connaissances scientifiques sur la médiatisation de la lèpre en Côte d'Ivoire, les résultats obtenus viennent documenter la littérature scientifique sur cette thématique.

Conclusion

Cette recherche avait principalement pour objectif de comprendre l'action des journalistes santé dans la médiatisation de la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire. Pour y parvenir, elle visait à identifier le niveau de connaissance de ces journalistes sur la lèpre ; faire ressortir la fréquence à laquelle ils diffusent des messages sur la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire dans leur média ; identifier leurs perceptions sur la médiatisation de la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire et enfin déterminer les critères influençant leur choix de couvrir ou pas la lutte contre la lèpre dans leur média.

À l'issue des enquêtes, il ressort globalement que les journalistes santé disposent d'un faible niveau de connaissance sur la lèpre. De plus, la médiatisation de cette pathologie est insuffisante dans leur corporation. Les résultats montrent que la journée mondiale de la lutte contre la lèpre et les invitations d'institution sont les principaux déterminants de la couverture de la lèpre par les journalistes santé. Aussi, l'impression d'un engagement mitigé des pouvoirs publics dans la lutte contre la pathologie qu'ont les journalistes santé explique-t-elle leur faible médiatisation de la maladie. Dans ce sens, le cadre théorique de la responsabilité sociale de la presse mobilisé dans cette recherche a contribué en la compréhension du positionnement des journalistes santé ivoiriens face à la médiatisation de la lèpre. Ainsi, cette théorie a servi à mettre en lumière des journalistes santé tiraillés entre la diffusion d'informations d'utilité publique sur la lèpre et celle d'informations sur des problématiques sanitaires faciles à traiter ou captivantes pour le public et les institutions internationales. Pour pallier la sous médiatisation de la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire, l'État doit jouer un rôle plus important. Par exemple, créer un cadre d'échanges sur la lutte contre la lèpre avec les journalistes santé serait susceptible de faire remonter cette pathologie dans l'agenda

médiatique. Cependant, il importe que les journalistes santé s'approprient réellement leurs responsabilités envers la société en s'engageant dans un journalisme public, c'est-à-dire un journaliste rendant service à la communauté et capable de « prendre l'initiative d'informer sur les principaux problèmes publics » (J-F. Tétu, 2008, p. 81).

Diverses pistes de recherche se dégagent de cette étude, l'une d'entre elles pourrait se traduire par une enquête auprès du MSHP afin d'appréhender leur conception de la lutte contre la lèpre en Côte d'Ivoire. Ladite enquête pourrait apporter des réponses à la perception du faible engagement contre la lèpre qu'ont les journalistes santé de ce ministère. Une autre piste de recherche pourrait déboucher sur des travaux évaluant les aptitudes psychosociales (connaissances, attitudes, croyances...) dont disposent les populations voire certains malades de régions fortement exposées à la lèpre.

Bibliographie

- AFRICANEWS et AFP, 2023, Côte d'Ivoire : la lèpre, une maladie encore négligée. <https://fr.africanews.com/2023/01/29/cote-divoire-la-lepre-une-maladie-encorenegligee/#:~:text=Plus%20de%2010%25%20des%20nouveaux,Institut%20Raoul%20Follereau%20%C3%A0%20Adzop%C3%A9> (page consultée le 28 septembre 2023)
- BOREL-HÄNNI François, 2015, « La responsabilité sociale des journalistes à l'épreuve du terrain sportif », *Questions de communication*, 27. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.9848>
- BOREL-HÄNNI François, 2015, « La responsabilité sociale du journaliste comme socle du processus de production de l'information », *Communiquer*, 14. <https://doi.org/10.4000/communiquer.1636>
- BOURRIER Mathilde et KIMBER Leah, 2022, « Apprivoiser la distance : un défi paradoxal, une expérience exigeante, un cadre revisité », *Socio-anthropologie*, 45. <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.11019>
- CAMBAU Emmanuel, 2023, « La lèpre aujourd'hui : de gros progrès mais des résistances » *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, 207, 8, p. 1053-1063.
- CARIGNAN Marie-Ève, 2018, « Quelle responsabilité sociale de la presse? La couverture des attaques à Ottawa et à Saint-Jean-sur-Richelieu », *Sur le journalisme*, 7, 1.

- <http://www.surlejournalisme.com/rev> (page consultée le 18 août 2023)
- DAHLGREN Peter et SANDBERG Helena, 2007, « La construction de l'obésité dans l'espace public Suédois », *Questions de communication*, 11. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7321>
- HÉAS Stéphane et RÉGNIER Patrice, 2022, « Enquêter à distance : une spécificité, une incongruité... ? », *Socio-Anthropologie*, 45, 45. <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.11025>.
- IBITOWA Philippe, 2022, « Contribution de la presse en ligne contre les fake news en lien avec le COVID-19 en Côte d'Ivoire : cas du projet ivoirecovid19check.com project », *African scientific journal*, 3, 14, p. 165-191.
- INSTITUT PANOS AFRIQUE DE L'OUEST, 2020, *Traitement de l'information relative à la covid-19 et aux femmes par la presse écrite en Côte d'Ivoire*, Dakar, Sénégal, Institut Panos Afrique de l'Ouest.
- JAFFRÉ Yannick, 2007, « Quand la santé fait l'article. Presse, connivences élitaires et globalisation sanitaire à Bamako (Mali) », *Revue de pathologie exotique*, 100, 3, p. 207-215.
- KARIMU Waliyu, 2023, *Fake news et représentations sociales en période de Covid-19 : une analyse du site IvoireCheck.com en contexte ivoirien* [communication], 16ème assemblée générale du Codestria. Les sciences sociales et pandémies en Afrique, Dakar, Sénégal.
- MEDIA FOUNDATION FOR WEST AFRICA, 2020, *Les médias et la COVID-19 en Afrique de l'Ouest. Cas du Côte d'Ivoire*, Accra, Ghana, Media Foundation For West Africa.
- MSHP, 2021, *Plan national de développement sanitaire 2021-2025. Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la couverture maladie universelle*, Abidjan, Côte d'Ivoire, MSHP.
- OMS, 2015, *Journaliste et santé : l'OMS et les journalistes scientifiques se concertent à Abidjan sur la couverture des urgences de santé.* <https://www.afro.who.int/fr/news/journaliste-et-sante-loms-et-les-journalistes-scientifiques-se-concertent-abidjan-sur-la> (page consultée le 17 septembre 2024)
- OMS, 2016, *Stratégie mondiale de lutte contre la lèpre 2016–2020. Parvenir plus rapidement à un monde exempt de lèpre. Manuel opérationnel*, New Delhi, Inde, OMS.
- OMS, 2017, *Outiller les journalistes pour renforcer leurs capacités à collecter, traiter et diffuser l'information liée à la sécurité et aux urgences sanitaires.*

- <https://www.afro.who.int/fr/news/outiller-les-journalistes-pour-renforcer-leurs-capacites-collecter-traiter-et-diffuser>
(page consultée le 09 octobre 2023)
- OMS, 2022, Plan zéro-lèpre en Côte d'Ivoire à l'horizon 2030 : Le Gouvernement annonce la mobilisation 90% du budget et demande l'engagement de tous les acteurs.
<https://www.afro.who.int/fr/countries/cote-divoire/news/plan-zero-lepre-en-cote-divoire-lhorizon-2030-le-gouvernement-annonce-la-mobilisation-90-du-budget> (page consultée le 18 octobre 2023)
- OMS, 2023, Maladies tropicales négligées.
<https://www.who.int/fr/news-room/questions-andanswers/item/neglectedtropicaldiseases#:~:text=Ulc%C3%A8re%20de%20Buruli%2C%20maladie%20de,rage%2C%20gale%20et%20autres%20ectoparasitoses%2C> (page consultée le 02 novembre 2023)
- POTTER Deborah, 2006, *Guide du journalisme indépendant*, Manille, Philippine, Global Publishing Solutions.
- RICO DE SOTELO Carmen et RENAUD Lise, 2007, « Communication et santé : des paradigmes concurrents », *Santé publique*, 19, 1, p.31-38.
- ROMEYER Hélène, 2015, « Publicisation et médiatisation des sujets de santé », *Cahiers de l'ILSL*, 42, p. 153-181.
- SCHULTE Henry H. et DUFRESNE Marcel P., 2009, *Pratique du journalisme*, Paris, France, Éditions Nouveaux horizons.
- SIEBERT Friedrich S., PETERSON Theodore et SCHRAMM Wilbur, 1963, *Four Theories of the Press: The Authoritarian, Libertarian, Social Responsibility, and Soviet Communist Concepts of What the Press Should Be and Do*, Illinois, États-Unis, University of Illinois Press.
- SPEAKUPAFRICA, 2022, Des lignes pour un impact.
https://www.speakupafrika.org/wp-content/uploads/2022/03/MTN_BROCHURE_fr.pdf (page consultée le 16 septembre 2023)
- TÉTU Jean-François, 2008, « Du « public journalism » au « journalisme citoyen », *Questions de communication*, 13.
<https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.1681>
- UN, 2017, Objectifs du développement durable.
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/health/>
(page consultée le 28 août 2023)
- VIDAL Laurent, 1994, « Image du sida dans le regard d'un quotidien ivoirien (1988-1994) », *Politique africaine*, 56, p. 158-163.